8° Z
18960
26921

que sais-je ?

ÉLITES ET ÉLITISME

GIOVANNI BUSINO



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

1487594

QUE SAIS-JE ?

32

Elite(s) et élitisme

GIOVANNI BUSINO
Professeur à l'Université de Lausanne

189

302
8960
(2692)



DL-12121992-37519

DU MÊME AUTEUR SUR LES MÊMES SUJETS

Introduction à une histoire de la sociologie de Pareto, Genève, Droz, 1967.
Histoire et société en Italie, Genève, Droz, 1972.
Gli studi su Vilfredo Pareto oggi. Dall'agiografia alla critica (1923-1973), Roma, Bulzoni, 1974.
Guida a Pareto, Milano, Rizzoli, 1975.
Pareto, Croce, les socialismes et la sociologie, Genève, Droz, 1983.
[Avec P. Bridel], *L'école de Lausanne de Walras à Pasquale Boninsegni*, Lausanne, Université, 1987.
Elites et bureaucratie. Une analyse critique des théories contemporaines, Genève, Droz, 1988.
L'Italia di Vilfredo Pareto, Milano, Comit, 1989, 2 vol.
Pareto oggi, Bologna, Il Mulino, 1991.
Editeur des *Œuvres complètes de Vilfredo Pareto*, Genève, Droz, 1963-1989, 30 vol.

ISBN 2 13 044968 9

Dépôt légal — 1re édition : 1992, octobre

© Presses Universitaires de France, 1992
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Chapitre I

DU CONCEPT AUX RÉALITÉS

L'accumulation de dénotations multiples et contradictoires, ainsi que de connotations fort disparates sur le même vocable ont chargé les mots « élite », « élites », « élitisme », « élitaire(s) » de notions, significations et contenus si opposés qu'au niveau même de son usage courant il suscite des doutes et des soupçons, et engendre inévitablement des contresens, voire des discussions méthodologiques, philosophiques et idéologiques inépuisables. Les transformations mêmes du mot s'expliquent malaisément. De plus, dans le cas particulier, la fusion et/ou l'interpénétration de l'idéologie et du langage sont tellement inextricables que ni l'analyse historico-sociologique ni l'analyse sémiologique ne parviennent à élucider les raisons de la survivance et de la persistance, dans le cadre des sciences sociales et du langage commun, d'un mot aussi opaque et ambigu.

Féminin de *élit*, ancien participe passé de *élire* en usage déjà au XII^e^ siècle, il prend au cours du XIV^e^ siècle le sens de « élu », « choisi », « éminent », « distingué », qualifie ce qu'il y a de meilleur dans un ensemble d'êtres ou de choses, dans une communauté ou parmi divers individus. On parle ainsi de l'élite de l'armée, de la cavalerie, de la société, d'une profession ou d'un métier, etc.

Les usages finissent par donner au mot élite une acception propre, celle qui désigne la minorité disposant, dans une société déterminée, à un moment donné, d'un prestige, de privilèges découlant de qualités naturelles valorisées socialement (par exemple la race, le sang, etc.) ou de qualités acquises (culture, mérites, aptitudes, etc.).

Le déterminant désigne tantôt l'ensemble, le milieu d'où est issue l'élite (élite ouvrière, élite de la nation), tantôt les sujets qui la composent, ou encore le domaine dans lequel elle manifeste sa prééminence. Au pluriel, le mot *élites* qualifie tous ceux qui composent un groupe minoritaire occupant la place supérieure dans la société et s'arrogeant le droit de régler les affaires communes du fait de leur naissance, de leurs mérites, de leur culture ou de leur richesse.

Elitisme, élitiste, élitaire (avec ou sans déterminants) sont autant de mots chargés de connotations négatives, voire dépréciatives, car ils désignent des systèmes sociaux qui favorisent certains individus aux dépens du plus grand nombre, assurent des privilèges à une minorité, à un petit groupe dont certains attributs particuliers sont valorisés arbitrairement. Ces mots sont ambivalents, car ils amalgament ceux qui ont réussi et ceux qui gouvernent, ou tout ou partie de la classe dirigeante.

Tant au singulier qu'au pluriel, le mot désigne le contraire de la masse, entendue comme multitude de personnes, comme peuple dans son entier ou comme majorité de citoyens appartenant aux couches populaires ou inférieures de la hiérarchie sociale. Edmond Burke, Jacques Mallet du Pan, Joseph de Maistre, Louis de Bonald, Alexis de Tocqueville, entre autres, s'interrogent sur les conséquences de l'arrivée des masses sur la scène de l'histoire. Ils opposent les masses, en tant que vaste ensemble d'individus indifférenciés, sans cohésion ni organisation, aux chefs, aux

minorités, aux élites seules capables de garantir les libertés contre l'égalitarisme. Hyppolyte Taine a été le premier à théoriser cette opposition : dans une société donnée, seul un nombre restreint de personnes auraient la faculté et l'usage de la raison et, dégagées des contraintes matérielles, auraient conscience de leurs responsabilités supérieures, alors que la masse, c'est-à-dire la multitude égoïste, ignorante, besogneuse, en quête d'aide, « ne lâche son argent que par contrainte... ».

L'opposition élite/masse repose sur une rudimentaire philosophie de l'histoire qui veut que les masses n'ont jamais eu et n'auront jamais de rôle créateur : l'histoire est l'œuvre des grandes personnalités ou tout au plus de minorités actives et agissantes. Une telle philosophie de l'histoire trouve sa source principale dans la doctrine de l'oligarchie pour laquelle, du moins dans les versions se rattachant à la systématisation donnée par Jean Bodin (*De la République*, liv. II, chap. VI), le pouvoir et la faculté de commander appartiennent à jamais à un groupe restreint de personnes. Les gouvernants ont été, sont et seront toujours des gouvernements de minorités. Peu importe la forme des régimes : toujours et partout ce sont les minorités qui en auraient la direction, indépendamment de cette forme. La souveraineté serait donc régulièrement confisquée par un petit nombre de personnes, par une classe restreinte et privilégiée, au détriment de la majorité. Cette idée est tellement enracinée dans la conscience européenne que même J.-J. Rousseau, dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité* (1754), puis dans l'*Emile* (1762), dira que dans la société civile une égalité de droit est chimérique et vaine, car les moyens qui devraient la maintenir en vie servent en réalité à la détruire, et que l'esprit universel des lois de tous les pays tend toujours à favoriser le fort au détriment du faible et le riche au détriment du pauvre. Il proclamera dans *Du contrat social* (1762) : « Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, et l'on voit aisément qu'il ne saurait établir pour cela des commissions, sans que la forme de l'administration change. En effet..., quand les fonctions du gouvernement sont partagées entre plusieurs tribunaux, les moins nombreux acquièrent tôt ou tard la plus grande autorité, ne fût-ce qu'à cause de la facilité

d'expédier les affaires qui les y amène naturellement. » Et ailleurs Rousseau spécifie : « Un corps qui agit toujours ne peut pas rendre compte de chaque acte : il ne rend plus compte que des principaux ; bientôt il vient à bout de n'en rendre compte d'aucun. Plus la puissance qui agit est active, plus elle énerve la puissance qui veut. La volonté d'hier est censée être aussi celle d'aujourd'hui ; au lieu que l'acte d'hier ne dispense pas d'agir aujourd'hui. Enfin, l'inaction de la puissance qui veut la soumet à la puissance qui exécute ; celle-ci rend peu à peu ses actions indépendantes, bientôt ses volontés : au lieu d'agir pour la puissance qui veut, elle agit sur elle. Il ne reste alors dans l'Etat qu'une puissance agissante, c'est l'exécutive. La puissance exécutive n'est que la force, et où règne la seule force l'Etat est dissous. Voilà..., comment périssent à la fin tous les Etats démocratiques. »

Vers la fin du siècle passé, ces ensembles d'idées, d'impressions et de doctrines vont se fondre dans une nouvelle forme : l'oligarchie devient l'essence même de tous les régimes politiques, pour ne pas dire de toutes les organisations sociales.

L'extension graduelle du suffrage universel, au lieu d'affermir la foi et les convictions démocratiques, accroît au contraire les doutes, les incertitudes et les équivoques. Le pouvoir semble rester dans les mains d'une petite minorité qui s'exprime au nom de la majorité toujours absente et qui méprise pratiquement ceux qui sont exclus de son giron. Le régime représentatif masque-t-il donc la réalité effective, à savoir qu'une petite oligarchie dirige le pays ? La réponse à cette interrogation est très souvent affirmative. Il est en effet question d'un pays légal et d'un pays réel, du vrai peuple et du peuple silencieux, et on commence à rechercher la « vérité effective des choses » derrière les simulacres juridiques. Par-delà les formes et les apparences, tous restent persuadés que les sociétés ont des structures hiérarchiques, et que s'il est juste, selon le philosophe de l'histoire italien B. Miraglia (1866), « d'abhorrer les aristocraties dégénérées et fic-

tives », il n'en reste pas moins qu' « il y a une aristocratie naturelle qu'aucune force ne pourra jamais éteindre, c'est-à-dire l'aristocratie du talent, l'aristocratie de ces valeurs suprêmes que sont la raison et l'esprit des peuples. D'où la sainteté de l'idéal démocratique de l'égalité de tous devant la loi ; mais l'effort démagogique qui voudrait le nivellement de toutes les disparités naturelles est inique et pernicieux ».

Le darwinisme social, avec ses lois de la sélection et de la survie des seules espèces fortes, va consolider encore plus la croyance que les sociétés n'ont d'autre issue que d'être gouvernées exclusivement par des groupes restreints, par des minorités adéquates et capables.

Ainsi, peu à peu, les doctrinaires des minorités dominantes en viennent à affirmer que sous le suffrage universel, sous l'égalitarisme et les postulats démocratiques, il y a une constante que l'histoire met aisément en lumière : les sociétés sont perpétuellement guidées par des minorités, par une aristocratie, par une classe dominante, par une élite, bref, la domination de la minorité sur la majorité est un fait consubstantiel à la vie des hommes vivant en société.

Une telle assertion connaîtra un succès grandissant. Reprise par de très nombreux auteurs, elle est à la base de la doctrine des élites ; elle déclenche le renouvellement des études sur le pouvoir dans les sociétés contemporaines et facilite ainsi l'abandon des vieilles diatribes sur les formes de gouvernement, au profit de l'interrogation suivante : qui gouverne réellement, qui dispose du pouvoir effectif dans les organisations sociales ? Il s'ensuit que les questions fondamentales, celles qu'il importera désormais d'étudier, sont celles-ci : comment se forment les groupes dominants, comment se transforment-ils, par quelles voies parvient-on à les remplacer, quels sont les rapports entre

ces groupes et les masses ? Par la suite, on se posera aussi la question de la nécessité des élites, de leur apport à l'élaboration de nouvelles valeurs ou de leur contribution au changement social et à la construction des jeunes nations.

Instrument de critique de l'ordre existant, la doctrine des élites va se révéler une arme très raffinée également pour la critique des idéologies progressistes. Et la raison en est évidente. A l'encontre du postulat qui veut qu'à l'origine de tous les rapports sociaux il y a les modalités d'utilisation et d'appropriation du travail humain, et qu'un changement de ce mode de production entraîne fatalement une modification radicale de tous les rapports sociaux et la configuration même de la société, les élitistes font valoir que la domination de la minorité sur la majorité est une donnée immuable, intrinsèque à la nature sociale. Les hommes sont par nature inégaux, et par conséquent toute action qui méconnaît une telle réalité est destinée à échouer ou alors à se révéler telle qu'elle est vraiment : une illusion mystificatrice. La démocratie est donc une duperie, une fraude, et dans le meilleur des cas un mirage. L'ordre social reste immuable. La prétention de vouloir le changer est une tromperie. La lutte entre des classes antagonistes est un simulacre pour détourner l'attention du véritable enjeu et de l'affrontement réel, celui qui met aux prises plusieurs minorités pour la maîtrise de l'hégémonie sociale.

Cette doctrine doit certainement son succès, pour une part non négligeable, à son réalisme sans complaisance. Au moment où les sociétés industrielles parviennent à leur apogée et que se révèle l'écart existant entre la théorie et les pratiques de la démocratie, la doctrine élitiste semble en effet fournir une description minutieuse et véridique du fonctionnement concret des systèmes sociaux.

Chapitre II

LES PRÉCURSEURS

1. **Aux origines : Frédéric Le Play (1806-1882).** — La conception, la gestation et la naissance de la doctrine des élites ont été longues et laborieuses ; sa paternité est à la fois plurielle et très controversée.

Il est toutefois admis que c'est Frédéric Le Play, auteur d'innombrables recherches sur les conditions de vie des ouvriers et sur les budgets familiaux, qui a donné à la doctrine une dimension sociologique. Préoccupé par les bouleversements que l'industrialisation provoquait dans l'organisation de la vie sociale, Le Play assigne à la science sociale la tâche de trouver les parades nécessaires. La division de la société en une classe supérieure, les dirigeants, et une classe subordonnée, les dirigés, est naturelle. Les dirigeants assurent la stabilité de l'ordre social, élaborent les modèles des « bons » comportements et façonnent les institutions susceptibles de bien diriger les hommes, dont la nature reste foncièrement mauvaise. Les dirigés, « ébranlés et désorganisés », doivent être guidés par ceux qui possèdent les quatre vertus cardinales (courage, sens de la justice, prudence, tempérance) et les trois vertus théologales (charité, espérance, foi). Ces autorités naturelles, à l'abri de l'individualisme égoïste et des intérêts partisans, sont au service de tous. Grâce à leur dévouement, le bien commun et l'intérêt général sont défendus et sauvegardés.

Le Play nomme cette classe supérieure de dirigeants « classe élue » et la distingue nettement de la classe politique des dirigeants. La France de 1661 à 1789 semble avoir eu une classe politique mais point de classe élue. Lorsque les deux classes coïncident, comme à l'époque d'Henri IV ou de Louis XIII, la société vit alors des temps de splendeur et de bonheur. La classe élue sait que les hommes sont dissolus, violents, égoïstes, jaloux, mesquins, capables des plus atroces forfaits. Elle sait que l'imperfection et l'inachèvement, ainsi que les conflits et les violences sont inéluctables, mais elle sait également qu'une société fondée sur la contrainte, sur l'inégalité érigée en système et sur l'obéissance inconditionnelle serait très instable et désorganisée. La classe politique et les classes populaires qui se laissent guider par la « science du monde » de la classe élue, qui s'inspirent de ses vertus et se soumettent à sa « sagesse », vivront dans une société prospère et stable, riche, puissante et cultivée. Toutes les enquêtes de Le Play révèlent une corrélation forte entre la prospérité matérielle, la stabilité sociale et la vie morale, mais elles sont loin de prouver que celle-ci résulte de la présence dans la société d'une classe de sages, l'élite.

Le Play ne dit pas comment on peut identifier empiriquement cette classe, d'où elle vient et de quelle façon elle se forme. Pour lui, la bonne société est une société régie par de solides principes moraux, élaborés et propagés par une petite couche d'hommes sages constituant une classe « élue » ou élite de la société, et servant de modèle aux dirigeants ainsi qu'aux dirigés.

2. **Gaetano Mosca (1858-1941).** — L'étude du régime parlementaire du jeune Etat italien fait surgir une série de nouvelles questions : comment se forment, se transforment et sont remplacés les groupes domi-

nants ; quels types de rapports existent entre les élites et les masses ?

Une première formulation cohérente et consistante de cette problématique est donnée par Gaetano Mosca, dès 1884. Pour ce juriste sicilien la souveraineté populaire est une vaste imposture. La démocratie a changé le système de sélection des dirigeants mais n'a guère modifié le fait que le pouvoir reste réservé à une minorité. La majorité n'a aucune emprise sur les décisions et les choix collectifs. L'histoire continue d'être façonnée par la minorité et elle atteste que le rapport de domination de la minorité sur la majorité est permanent. Mosca est convaincu que l'exercice du pouvoir exige l'usage de la force mais qu'il ne garantit point la domination. Pour avoir des partisans, la minorité doit obtenir un certain consensus, doit se doter d'une légitimité. L'idéologie démocratique s'acquitte de ces fonctions. La démocratie donne une apparence de légitimité au fait que le pouvoir est exercé, dans une situation sociale donnée, par une minorité appelée classe politique ou classe dirigeante, ou encore classe dominante.

L'unité et la cohérence de cette classe sont assurées par l'existence de puissants intérêts communs et par un même mode d'organisation. Que faut-il entendre par organisation? Se doter d'un mode de fonctionnement en vue de la réalisation de certains objectifs primaires ; avoir la volonté de dominer ; savoir promouvoir ses propres idées ; faire montre de qualités estimées et appréciées dans la société où l'on vit. Cela implique une division des tâches, des qualités particulières, des connaissances techniques, de même que l'existence de hiérarchies fonctionnelles et de lignes de commandement et d'exécution pyramidales. Les possibilités de contrôle de la minorité dirigeante sur la masse sont ainsi garanties ; on peut se procurer de nouveaux alliés, élargir la sphère des personnes susceptibles de

fournir à la classe dominante appuis et assistance. De même, on peut recruter de nouveaux membres pour procéder aux remplacements indispensables, d'une part, et les renouvellements nécessaires d'autre part. Mosca écrit en 1896 : « ... Dans toutes les sociétés, à commencer par celles qui sont peu développées et qui sont parvenues aux abords de la civilisation, il y a deux classes de personnes, l'une de gouvernants et l'autre de gouvernés. La première, qui est toujours la moins nombreuse, accomplit toutes les fonctions politiques, monopolise le pouvoir et jouit des avantages qui lui sont associés, alors que la seconde, plus nombreuse, est dirigée et réglée par la première, de manière plus ou moins légale, c'est-à-dire plus ou moins arbitraire. » Tous ceux qui forment une minorité dominante dans une situation sociale donnée appartiennent-ils à la classe politique ? Doivent-ils occuper nécessairement les positions d'où l'on peut exercer les divers types de pouvoir dans une société ? Sur ces sujets, Mosca reste dans le vague. Il ne distingue pas nettement les divers niveaux de pouvoir, d'où un certain flottement dans les critères permettant de distinguer la classe dirigeante de la classe politique. De plus, les typologies utilisées et les systèmes de classification adoptés se réfèrent en même temps à la formation, à l'organisation et au fonctionnement de la classe dirigeante, de même qu'aux positions de pouvoir et à leurs variations par rapport aux différentes forces sociales. Par ailleurs, Mosca ne prend jamais en compte les structurations de ces forces sociales et parvient pourtant à élaborer un système théorique rendant possibles de nombreuses hypothèses sur les connexions qui peuvent exister entre les variables utilisées (aristocratie/démocratie, principe autoritaire/principe libéral, centralisation/décentralisation, spécialisation/généralisation, etc.). Par exemple, la théorie de la classe